

AFM - Audition publique

Mardi 27 mars 2007

- Je voudrais réagir à deux points. D'abord, vous avez dit que la facilité d'acquisition pouvait être source d'échec des aides techniques. En tant qu'assistante sociale, je suis scandalisée. S'il s'agit de facilité d'acquisition d'un point de vue financier, je ne comprends pas de quoi on parle.

- J'ai relevé les études de la littérature dignes de foi qui relèvent les facteurs prédictifs de l'abandon d'une aide technique, et en particulier, et c'est l'objectif d'une conférence où on invite des experts, c'est de faire un état des lieux de la littérature, en effet, la facilité d'acquisition d'une aide technique est facteur de l'abandon de l'aide technique.

On peut être d'accord et pas d'accord.

Je pense qu'il est nécessaire, si on veut travailler sur un plan scientifique, essayer d'avancer pratiquement et concrètement sur cette question, de ne pas faire fermer les yeux sur les facteurs qu'on nous donne comme prédictifs.

- Il y a un autre point que j'ai trouvé intéressant... Je ne sais plus ce que je voulais dire, excusez-moi...

- Aline Guennec, de la commission d'audition.

Lorsque vous dites que la facilité d'acquisition pour l'aide technique, peut-on penser au kit retour à domicile ?

- C'est vrai que les études, et c'est le problème souvent de la littérature, c'est ses capacités d'application dans des contextes environnementaux culturels différents. Les kits n'existent pas dans tous les pays, mais cela peut rentrer tout à fait dans cette conception. C'est l'idée de la maturation d'un projet de vie dans lequel s'insère la prescription d'une aide technique, et ça fait le pendant à la question précédente, c'est de dire que si c'est fait trop vite, avec trop de facilité d'acquisition, un kit par exemple, peut-être que le temps nécessaire à la maturation du projet de vie, la prescription à l'aide technique, cela peut être appliqué à ça.

- Votre intervention me rappelle une expérience de presque vingt ans, ça s'appelait le simulateur de logement. Vous dites que la présomption du bien-fondé d'une prescription d'aide technique est fondée sur la qualité de l'évaluation. On s'est rendu compte que des gens qui avaient fait l'objet d'évaluation avaient doublé quasiment leurs aides techniques, à partir du moment où la préconisation avait été faite par des équipes pluridisciplinaires et à partir du moment où ça avait été fait à domicile. Vingt ans après, on en tout est toujours.

- C'est vrai, la mise en situation est une épreuve incontournable, quel que soit l'environnement, mais plus elles sont proches de la réalité, plus simulées, ou dans la réalité elle-même, c'est évident qu'on évite les abandons.

- Sibylle * : Le QUEST a été validé, mais pour qu'elle aide technique ? Cette grille est-elle utile pour la recherche ?

- Le QUEST est un outil d'évaluation de la satisfaction d'une aide technique quand on l'a déjà, c'est ce que j'ai dit, j'ai dit que je n'avais aucun outil prédictif à la question qui n'était posée. Par contre, à posteriori, le QUEST est un outil générique, toute aide technique, c'est de la technique, mais aussi toute déficience, tant sur le plan étiologique, c'est pleinement l'outil générique, donc c'est un outil validé, reconnu. Je ne vais pas m'appesantir car dans les textes fournis, dans le cadre de l'évaluation, une équipe de Colmar interviendra sur ces aspects.

- L'intérêt de la mesure de l'efficacité de l'aide technique est quand même un retour précieux pour le travail accompli et pour les financeurs. En même temps, le renoncement à l'aide technique peut dire aussi qu'on a eu recours aux aides humaines. Par exemple, nous, on a mesuré l'ampleur par rapport à la dépendance nocturne. Aujourd'hui, des jeunes peuvent avoir un aidant de nuit et sont dédouanés de cette recherche effrénée de réponse technique.

On peut observer ça aussi avec un cap de recherche d'indépendance importante et structurante qui passe il y a un investissement professionnel et humain, associatif, qui ont fait le tour, et donc préfèrent regrouper certaines choses. Donc je ne suis pas surprise de voir des aides techniques abandonnées, car elles ont pu permettre dans certains cas de franchir certains caps.

- Je crois qu'il y a le projet de vie et des moyens à disposition dans le domaine de la récupération, de la compensation, aide technique, aide humaine, et que tout cela est évolutif dans le temps et qu'on peut, en fonction de ce que souhaite la personne, et de la réalité concrète des facteurs contextuels pour le réaliser. Je ne crois pas qu'il faille résumer l'ensemble des moyens de compensation aux aides techniques, cela entre dans un programme complet avec des vases communicants.

- Je me pose la question : qu'est-ce qui peut amener l'échec à l'aide technique ? Le côté stigmatisant ? Pour les aménagements de salles de bain, on parle de plus en plus de douche à l'italienne, et les gens sont plus enclins à le faire car cela ne marque plus le handicap. Il y a des choses comme cela qui évoluent dans les mentalités, et la façon dont on va proposer l'aide technique, et si on le voit comme quelque chose de stigmatisant, ça va moins bien passer.

- Tout à fait. Les utilisateurs le disent, mais les prescripteurs, les équipes techniques doivent l'avoir en permanence à l'esprit de savoir si c'est facile d'utilisation, si c'est efficace, et aussi si cela ne stigmatise pas la personne handicapée. Si c'est le cas, l'aide technique n'est pas acceptable et donc abandonnée. C'est du bon sens.

- Joël Pensart, chef de produit chez Prothéor.

Sur le fait que la facilité de prescription des aides techniques peut poser des abandons, la situation actuelle et historique de la France, vis-à-vis de l'Angleterre ou de l'Europe

du Nord, nous montre qu'on a encore de la marge avant de savoir que ce critère est une cause d'abandon.

- M. Ravaud : Je voudrais enfoncer le clou : les aides techniques ne sont qu'une solution parmi un ensemble de solutions. Il y a des arbitrages entre ces trois types d'action, tant au niveau des professionnels que des personnes elles-mêmes. Il y a des personnes qui ne supportent pas qu'on touche à leur environnement, d'autres qui ne supportent pas l'aide humaine etc.

Il faudrait avoir une vision triangulaire et savoir dans quel sens déplacer le curseur.

- Peut-être certains experts veulent-ils intervenir ?

- Je suis ergothérapeute au SAVS 19.

Je trouvais important de dire que l'aide technique, son application et sa conservation pouvaient passer par des situations postérieures à l'acquisition. Des personnes peuvent revenir régulièrement sur son utilisation et affiner le matériel en place. C'est important pour la pérennité de l'utilisation de l'aide technique.